

Ces viviers où prolifèrent les « experts » médiatiques

Retraites, fonction publique, marché du travail : dans de nombreux domaines essentiels, les réformes libérales de ces dernières années ont été précédées par des études effectuées par des laboratoires d'idées. Privés mais financés, au moins en partie, par des subventions, ces think tanks ont profité du vide idéologique des partis pour quadriller le débat public.

Par **Grégory Rzepki**

Michel Seuphor. — « The Circle and the Right Angle » (Le Cercle et l'angle droit), 1970
Bridgeman Images

En ce 17 novembre 2018, dans les rues de France, sur les ronds-points, quelque 300 000 personnes se mobilisent. C'est l'acte I du mouvement des « gilets jaunes », le début de la plus longue mobilisation en France depuis 1968. Le même jour, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, à Paris, quelques dizaines de personnes sont réunies afin de, « *face à la montée du populisme, dépasser [leurs] divisions et défendre un projet progressiste pour l'Europe* ». La Fondation pour l'innovation politique (Fondapol), la Fondation Jean-Jaurès, Les Gracques et Terra Nova organisent un « *sommet des réformistes* ».

Cimenter le bloc bourgeois, « *rendre populiste le populaire* (1) » : la plupart des think tanks (« laboratoires d'idées ») français contribuent au maintien de l'ordre social. Pas tous, évidemment : certains s'emploient à aligner la politique étrangère du pays sur celle des États-Unis (2) ; d'autres servent la cause sécuritaire. Et quelques-uns sont même progressistes.

Il y a quelques années, M. Alexis Corbière, alors responsable des études du Parti de gauche, présentait les think tanks comme « *des lobbys malins qui, sous un vernis scientifique, prétendent produire des idées non partisans, alors qu'ils défendent les intérêts généraux des groupes privés qui les financent* » (*Le Monde*, 8 janvier 2012). Un jugement un peu hâtif, dès lors que les grandes fondations reconnues d'utilité publique ont les subventions pour principales ressources, qu'une structure comme l'Association pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne (Attac) vit des cotisations de ses adhérents et que quelques think tanks sont des agences gouvernementales. Mais quelques-uns seulement : généralistes — de Terra Nova à l'Institut Montaigne — ou spécialisés — de la Fabrique de la cité à l'Institut de la gestion déléguée (3) —, les plus influents agissent bien en auxiliaires des puissants, à grand renfort de notes ou de participations à des « débats », sur BFM TV ou sur France Culture.

Poids accru du monde des affaires

Tout est sans doute affaire de définition. Les « sociétés de pensée » ont fleuri dans les années 1930 (X-Crise, les groupes Esprit...) ; le phénomène « clubs » a marqué le début de la

Ve République (Club Jean-Moulin...), puis les années 1970-1980, avec le Club 89 ou le Club de l'horloge, lorsque la droite achève de se convertir au libéralisme. Surtout, en 1982, deux universitaires — François Furet et Pierre Rosanvallon — et deux hauts fonctionnaires proches des milieux patronaux — MM. Roger Fauroux et Alain Minc — créent la Fondation Saint-Simon. Jusqu'à sa dissolution, en 1999, elle rassemblera des personnalités du monde de l'entreprise, de l'administration, de l'université et de la presse dans le but de les faire dialoguer « *au-delà des barrières du clivage gauche-droite* (4) ». La fondation pourra s'enorgueillir d'avoir fait émerger des thématiques appelées à occuper une place de choix dans le répertoire des idées conservatrices. En février 1994, elle publie par exemple une note intitulée « La préférence française pour le chômage ». Alors haut fonctionnaire, son auteur, M. Denis Olivennes, deviendra chef d'entreprise dans les médias et le commerce.

La Fondation Saint-Simon constitue encore un modèle pour nombre de think tanks. D'autant que l'université, qui avait pu abriter quelques foyers de subversion, a vu décliner à partir des années 1980 « *son autonomie institutionnelle et intellectuelle, au profit du nouveau pouvoir des experts, politiques et économiques* », comme l'écrira François Cusset, qui commente : « *Une évolution cruciale pour comprendre la nouvelle soumission du travail intellectuel — et la disparition, sinon de la critique, du moins d'une activité de pensée protégée par la communauté scientifique de la fonction que veulent lui assigner les pouvoirs. Cette communauté-là, en effet, se rapproche de l'entreprise* » (5).

Dans les années 1990, et plus encore dans les années 2000, deux autres dynamiques concourent à l'essor des think tanks. D'une part, la haute administration se rapproche elle aussi de l'entreprise. En banalisant le recours aux cabinets de conseil, la révision générale des politiques publiques (RGPP) remet en question le monopole de l'expertise légitime que détenaient énarques et polytechniciens. Pour conduire le processus permanent de réforme de l'administration, les élites du public et du privé œuvrent désormais de concert à injecter en son sein des catégories et des dispositifs propres au marché (6). Cette dynamique s'accompagne d'un affaiblissement des institutions gouvernementales à même de produire une solide expertise, voire de leur disparition dans le cas de la direction de la prévision au ministère de l'économie, ou de la direction de la recherche et des affaires scientifiques et techniques au ministère de l'équipement. Dans un pays où, selon Philippe Manière, ancien directeur de l'Institut Montaigne, on aurait trop longtemps pensé « *que seul l'État pouvait savoir où était le bien commun* (7) », il faudrait se réjouir de l'émergence d'acteurs plus « indépendants ».

Au cours de la même séquence, on assiste à l'affaiblissement des partis comme structures de réflexion. Au sein d'organisations hantées par les nouveaux impératifs du marketing électoral, obnubilées par le souci de « coller à l'actualité », le travail de fond perd de son importance, et les professionnels de la politique tendent à « *confier le contenu de leur cerveau à des boîtes de sous-traitance* (8) ». Une inclination à l'externalisation d'autant plus forte que nombre d'entre eux « *entretiennent aujourd'hui des relations étroites avec une myriade d'intérêts privés dont ils sont trop souvent les obligés* (9) ».

Si les gouvernements de M. Emmanuel Macron comptent d'anciens lobbyistes (à commencer par le premier ministre, M. Édouard Philippe), ceux de Jacques Chirac accueillaient déjà, au ministère de l'économie, MM. Francis Mer et Thierry Breton, deux figures du capitalisme français. Après avoir lui-même contribué en 2000 aux réflexions de l'Institut de l'entreprise sur les technologies de l'information, M. Breton confia en 2005 à M. Michel Pébereau, alors président de ce think tank patronal, l'élaboration d'un rapport sur la situation des finances

françaises qui imposa l'image du bébé naissant « avec 20 000 euros de dette publique sur le paletot (10) ». Proposé par M. Emmanuel Macron pour devenir commissaire européen au marché intérieur et au numérique, M. Breton vient d'être confirmé à ce poste par les eurodéputés.

Diverses nuances du même gris

Dans ce contexte d'hybridation des élites, la législation est devenue plus favorable aux think tanks. La loi Léotard a créé en 1987 le statut de « fondation reconnue d'utilité publique ». Grâce à ses dispositions, les fondations Robert-Schuman et Jean-Jaurès sont, depuis leur constitution — respectivement en 1991 et 1992 —, exonérées des impôts commerciaux et éligibles au mécénat. La loi Aillagon est encore plus incitative pour les particuliers et les entreprises : depuis son entrée en vigueur, en 2003, les mécènes en général et ceux qui subventionnent des « laboratoires d'idées » (associations ou fondations) en particulier profitent d'une réduction de 60 % du montant de leur impôt sur les bénéfices, dans la limite de 5 pour 1 000 du chiffre d'affaires, et non plus seulement d'une déduction du résultat des sommes versées dans la limite de 2,25 pour 1000 du chiffre d'affaires.

Un dispositif beaucoup plus intéressant, un plafond relevé (du double) : le manque à gagner fiscal est passé, dans son ensemble, de 90 millions d'euros en 2004 à plus de 900 millions d'euros en 2017. Difficile de chiffrer l'augmentation de la part consacrée aux seules « sociétés de pensée » ; mais, en tout état de cause, la loi a renforcé la capacité du monde des affaires à peser dans le jeu démocratique. Ou plutôt, à peser toujours davantage : en novembre 2002, soit quelques mois avant la promulgation de la loi sur le mécénat, l'Institut Montaigne (qui en a bien profité depuis) publiait « vingt-cinq propositions pour développer les fondations en France », dont la 20e et la 21e consistaient, précisément, à rendre le mécanisme fiscal en faveur du mécénat « plus attractif » en le transformant en une réduction d'impôt sur les bénéfices de 50 % et en portant le plafond à 0,5 % du chiffre d'affaires. Le niveau des ressources des think tanks français reste certes très inférieur à celui de leurs équivalents américains (voire allemands ou bruxellois) ; mais, au vu de l'importance prise par ces entités dans le débat public, l'économiste Julia Cagé évoque un « *financement déguisé de la démocratie* (11) ».

C'est aussi d'une intervention subreptice dans le jeu politique qu'il conviendrait de parler dès lors que l'article 4 de la Constitution réserve la faculté de concourir « à l'expression du suffrage » aux seuls « partis et groupements politiques ». Pendant la campagne de 2012, il a fallu une intervention du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) pour que BFM TV, BFM Radio ou RMC cessent de diffuser des spots de l'Institut Montaigne vantant des propositions très proches de celles du candidat Nicolas Sarkozy. Comme l'Institut de l'entreprise ou la Fondation Ifrap (Institut français pour la recherche sur les administrations publiques) avant lui, le même Institut Montaigne a publié le 7 avril 2017, dans *Les Échos*, son « chiffrage » des principaux programmes présidentiels. Le think tank a alors validé le coût de celui de M. Macron, ajusté le montant de celui du candidat de La France insoumise, M. Jean-Luc Mélenchon, et infligé un « zéro pointé » à celui de M. Benoît Hamon (Parti socialiste, PS). Dans un entretien au *Télégramme de Brest*, le 16 mars 2017, le directeur de l'Institut avait justifié cet exercice : « *Le chiffrage, c'est la transparence.* » Mais, en toute transparence, Laurent Bigorgne n'aurait-il pas dû préciser qu'il contribuait à la campagne du futur président depuis (au moins) le mois d'avril 2016 ?

Michel Seuphor. — « I Will Uphold You... » (Je vous soutiendrai...), 1970
Bridgeman Images

Soutenu notamment par LVMH, Total, Vinci et Carrefour, l'Institut Montaigne était en 2017, avec un budget de 5,9 millions d'euros, le plus riche des think tanks généralistes français. Si, comme la Fondation Ifrap, il profite de la défiscalisation des dons des particuliers et des entreprises, ni l'un ni l'autre ne bénéficient des subventions directes de l'État attribuées aux fondations politiques. Un soutien dont le montant varie de un à dix : 1 688 000 euros en 2018 pour la Fondation Jean-Jaurès, historiquement liée au PS mais en excellents termes avec La République en marche ; 150 000 euros pour la Fondation de l'écologie politique, adossée à Europe Écologie - Les Verts. Le montant de ces dotations est laissé à la discrétion du chef de cabinet du premier ministre.

L'État n'appuie pas seulement les think tanks proches des milieux d'affaires en leur attribuant des fonds publics. Il leur prête aussi régulièrement ses « cerveaux », hauts fonctionnaires ou chercheurs, experts en tout genre. Ainsi, lorsque, en juin 2015, l'Institut de l'entreprise publie une analyse des politiques d'« assainissement budgétaire » en Europe, le groupe coordonné par M. Pébereau compte six inspecteurs des finances. Trois d'entre eux ont ensuite quitté l'administration pour rejoindre les groupes Bolloré, Carrefour (adhérent de l'Institut de l'entreprise) et Renault.

Les jeunes hauts fonctionnaires impliqués dans ce genre de « ménages » sont rémunérés. En 2014, pendant la campagne pour les élections municipales, un ancien élève de l'École nationale d'administration (ENA) a dirigé l'exercice de chiffrage des programmes de l'Institut Montaigne dans les plus grandes villes de France. L'estimation du « coût » des mesures envisagées par les deux candidats les plus susceptibles d'accéder à un des seconds tours rapportait 1 000 euros pour un travail de quelques heures.

Toutefois, la plupart des think tanks ne payent pas ; ils constituent plutôt des sortes d'« ONG [organisations non gouvernementales] *pour énarques* (12) ». S'y impliquer ou en créer un permet de se tailler une place au soleil sans avoir à subir les servitudes du militantisme. La rédaction d'une note pour l'Institut Montaigne ou pour Terra Nova peut aussi permettre à un haut fonctionnaire d'avancer des propositions sans les faire valider par sa hiérarchie — mais sans oublier ceux qui financent le think tank. Dans son rapport pour l'Institut Montaigne, « L'impossible État actionnaire ? », paru en 2017, M. David Azéma, ancien directeur général de l'Agence des participations de l'État (APE), se livrait ainsi à une sorte d'autocritique : « Avec le recul, (...) j'ai réfléchi sur cette expérience et en suis arrivé à la conclusion que j'avais alors fait fausse route, que les termes "État" et "actionnaire" sont ontologiquement incompatibles et qu'il convient d'en tirer les conséquences. »

Transparents, compétents, transpartisans, les think tanks contribueraient à la vitalité du « débat démocratique ». Mais, même en postulant l'existence d'une diversité parmi eux, cela ne garantirait pas que leurs points de vue aient la même force dans l'espace public. La totalité des cercles de réflexion ayant accès aux médias dominants sont répartis sur un spectre idéologique étroit, de l'ultralibérale Fondation Ifrap au social-libéral Terra Nova. Inspecteurs des finances, économistes, sondeurs, journalistes : ces cercles cultivent l'entre-soi, donc le conformisme idéologique. La Fondapol est présidée par le directeur général du groupe Arnault (M. Nicolas Bazire), l'Institut Montaigne, par l'ancien président-directeur général (PDG) d'Axa (M. Henri de Castries) et Les Gracques, par le patron du lobby de l'assurance (M. Bernard Spitz). Sur les vingt-trois administrateurs de Terra Nova, cinq seulement ne

sortent pas de Sciences Po, de l'ENA, de l'École des hautes études commerciales de Paris (HEC) ou de Polytechnique.

On comprend mieux, dans ces conditions, comment cette boîte à idées « progressiste » a pu défendre en 2011 la nécessité d'une rupture entre la gauche et les classes populaires. « *Plus un individu est diplômé, affirmait alors Terra Nova, plus il adhère aux valeurs culturelles de la gauche : liberté des mœurs, tolérance, ouverture aux différences culturelles, acceptation de l'immigration.* » Toutefois, comme l'ont relevé les économistes Bruno Amable et Stefano Palombarini, « *il y a un présupposé fondamental de l'enquête de Terra Nova qui n'est pas du tout discuté dans le rapport : comment et par qui a été fixée la liste des valeurs culturelles de gauche ? On peut supposer que les résultats obtenus (...) auraient été différents si des valeurs comme l'égalité ou la solidarité (...) avaient été prises en compte (13)* ».

Chefs d'entreprise ou cadres supérieurs, les administrateurs du think tank adhèrent bien aux valeurs de la solidarité, mais à condition de les réserver à leur petit milieu. Ancien banquier, M. Lionel Zinsou, qui préside le conseil d'administration de Terra Nova, a également été membre du comité directeur de l'Institut Montaigne. Montaigne et Terra Nova ont publié ensemble en octobre 2018 un rapport intitulé « Sauver le droit d'asile » ; Fondapol et Terra Nova étaient associées à la même pétition réclamant « Plus d'Europe » sur France Télévisions, en mai 2014.

La consanguinité entre les grands think tanks fonctionne à plein. En septembre 2015, Terra Nova coédite (avec Odile Jacob) *Réformer le code du travail*, de Jacques Barthélémy (avocat et fondateur du cabinet Barthélémy) et Gilbert Cette (économiste). Le livre dénonce la « *prolifération de textes légaux* » et défend un « *droit réglementaire ne s'imposant que de façon supplétive* ». Quelques mois plus tard, en mai 2016, l'Institut Montaigne coédite *Un autre droit du travail est possible*, de Bertrand Martinot (économiste) et Franck Morel (avocat au cabinet Barthélémy). L'ouvrage déplore une « *loi envahissante [qui] laisse peu de place aux autres acteurs* », et entend « *faire primer l'accord d'entreprise* ». La Fondapol ne publie pas de livre, mais lance en février 2016 une pétition clamant : « Oui à la loi travail, non au chômage ! » Quant à la Fondation Ifrap, dans un article intitulé « *Projet de loi El Khomri : une révolution en marche ?* », elle explique, magnanime : « *Nous n'avons pas trop d'occasions de nous réjouir des initiatives du gouvernement pour ne pas reconnaître le courage avec lequel il s'attaque à une véritable réforme du droit du travail.* »

Les grands médias s'empressent de faire connaître ces diverses nuances du même gris. Les auteurs de Terra Nova passent sur France Inter, France Culture, France Info, Arte, La Chaîne info (LCI) et BFM TV, qui invitera également ceux de l'Institut Montaigne. La promotion médiatique du livre de Martinot et Morel est également assurée par *La Croix*, *Le Monde*, *Le Parisien*, *La Tribune* et *Les Échos*. En comparaison, à la même période, le groupe de recherche pour un autre code du travail (GR-PACT), initiative d'une vingtaine d'universitaires ayant entrepris de démontrer qu'il serait possible de faire plus court et plus protecteur, bénéficie d'une exposition réduite (*L'Humanité*, France 24). Certains think tanks travaillent avec des agences de communication — la Fondapol a pu s'adjoindre les services d'Image 7, la préférée du CAC 40 —, mais, dans leur ensemble, ils garantissent aux journalistes de la nouveauté et, surtout, tous les signes extérieurs de la prise de hauteur intellectuelle.

Pour remplir les grilles d'antenne des chaînes d'information continue, les experts normaliens qui viennent, gratuitement, faire la promotion de leur « boîte à idées » en citant Virgile ou

Helmut Kohl sont très utiles. Et qu’importe s’il faut trop souvent se résoudre à faire « *ou bien une mauvaise émission avec un bon expert, ou bien une bonne émission avec un mauvais expert* », comme l’admettait récemment Raphaël Bourgois, producteur à France Culture (14).

Tandis que la publication du manifeste (minimaliste) d’une « boîte à idées » de jeunes énarques est traitée comme un événement éditorial, les think tanks plus installés alimentent incessamment presse, radios et chaînes de télévision en tribunes, chroniques ou entretiens. Leurs porte-parole participent à des débats hebdomadaires sur Europe 1 (la très envahissante Agnès Verdier-Molinié, de la Fondation Ifrap, régulièrement célébrée par *Le Figaro Magazine*) ou France Culture (l’ancien bras droit de Pierre Rosanvallon, Thierry Pech, de Terra Nova). *Le Monde* organise des « événements » avec le Cercle des économistes ou fait commenter des sondages par Gilles Finchelstein, de la Fondation Jean-Jaurès. Le 24 mars 2019, la chronique d’Erwan Le Noan dans le quotidien libéral *L’Opinion* s’intitulait : « Vive les think tanks ! » Il y faisait l’éloge des travaux récents de l’Institut Montaigne ou de la Fondapol, alors qu’il est membre du conseil scientifique de cette fondation. À l’inverse, les aspirations populaires sont caricaturées : dans un article publié sur le site de la Fondation Jean-Jaurès le 14 janvier 2019, Roman Bornstein, journaliste à France Culture, racontait son « *immersion numérique avec les “gilets jaunes”* » en décrivant les « *mécanismes de radicalisation* » ou le « *rapport défiant, voire haineux, qu’entretiennent [les membres des groupes Facebook de « gilets jaunes »] avec les médias traditionnels* ».

« L’idéal d’une gouvernance par les nombres »

À en croire Bigorgne, il y aurait même « *dans ce pays une forme, pour la première fois, de menace sur la démocratie. Des entités comme Terra Nova, j’espère comme Montaigne, comme les autres think tanks, sont à mon avis indispensables pour que continuent de vivre la confrontation d’idées et donc la démocratie dans notre République* (15) ». La réalité est plus cruelle, et plus médiocre. Dans l’une des premières enquêtes réalisées sur Terra Nova, le chercheur américain Alexander Zevin constatait que les notes produites par le cercle de réflexion étaient « *bien plus remarquables par leur profusion étourdissante que par leur contenu* (16) ».

Au fond, à l’encontre de ce qu’ils prétendent être ou faire, le rôle politique des think tanks ne consiste pas tant à produire des idées neuves qu’à faire circuler un ensemble de croyances et à imposer des thèmes et des problématiques. Dans un article célèbre, en 1976, Pierre Bourdieu et Luc Boltanski expliquaient que l’idéologie dominante procédait « *d’une circulation circulaire propre à produire un effet d’autoconfirmation et d’autorenforcement* (17) ». Exemple récent : la présentation du projet de loi de transformation de la fonction publique, le 27 mars 2019, a été précédée non seulement par la publication, en février, d’une expertise de l’Inspection générale des finances critique sur le travail des fonctionnaires, mais également, le 15 mars, par un rapport de l’Institut Montaigne recommandant un recours plus fréquent aux contractuels. Son auteur, haut fonctionnaire, avait déjà rédigé en avril 2008 un « Livre blanc » sur l’avenir de l’administration — décrite par lui comme un « *enfer réglementaire* » dans un autre rapport — pour le très libéral think tank Génération libre.

L’incitation (plutôt que la régulation), l’éducation (à défaut d’émancipation), l’innovation (comme seule perspective de progrès) : tout problème social devrait trouver sa solution technique dans la mise en œuvre de ces principes. En colportant un tel discours, les think tanks ne se contentent pas d’œuvrer au verrouillage idéologique : ils participent au rétrécissement de l’imaginaire politique. En outre, comme chacun peut s’en apercevoir en

allumant sa radio le matin, le débat démocratique est saturé d'expertises d'autorité qui invoquent des chiffres et révèlent « *l'idéal d'une gouvernance par les nombres tendant à supplanter celui du gouvernement par les lois* (18) ».

Si l'organisation des rencontres du Cercle des économistes pendant le très chic festival d'art lyrique d'Aix-en-Provence perpétue le même idéal, elle contribue surtout à renforcer la cohésion d'une certaine élite. De même, l'Institut Montaigne organise pour les entreprises adhérentes des petits déjeuners avec des personnalités, comme, en novembre 2018, le premier ministre. Un peu plus tôt, en 2017, Bigorgne, le directeur de l'Institut, avait été désigné membre du Comité action publique 2022 (CAP22), installé par M. Philippe pour concevoir le projet de réforme de l'État. En mai 2018, le « startupeur » Gilles Babinet avait, lui, été nommé vice-président du Conseil national du numérique alors qu'il était, de longue date, le référent de l'Institut Montaigne sur ce sujet.

Parmi les plus influents, d'autres think tanks que Montaigne ont apporté leur concours au candidat Macron. En juillet 2016, M. Gilles de Margerie, figure des Gracques et d'En temps réel, a organisé à Paris un dîner de levée de fonds au bénéfice du futur président. En janvier 2018, il a été nommé commissaire général de France Stratégie, un think tank gouvernemental, juste après qu'un de ses camarades des Gracques, M. Éric Lombard, ancien PDG de Generali, fut devenu directeur général de la Caisse des dépôts et consignations. L'outil « think tank » constitue donc un efficace moyen d'autopromotion. Bigorgne, Finchelstein et Pech figuraient parmi les soixante-cinq « intellectuels » invités à débattre le 22 mars 2019 avec M. Macron, alors que tous n'ont à faire valoir, dans la sphère intellectuelle, que des accomplissements modestes.

Au fond, en une quinzaine d'années, l'Institut Montaigne puis Terra Nova ont imposé un modèle importé des États-Unis qui privilégie le financement par de grandes entreprises et le recours à l'expertise de cadres du public ou du privé. Une tendance qui n'est pas près de s'inverser. Comme le note Emmanuel Todd, « *les hyper-riches ont tant d'argent qu'ils ne savent plus qu'en faire. Il leur reste un terrain à conquérir : le monde des idées* (19) ! ».

Grégory Rzepiski

Coauteur (avec Mathias Reymond) de *Tous les médias sont-ils de droite ?*, Syllepse, Paris, 2008, et contributeur aux travaux du laboratoire d'idées L'intérêt général (<http://interetgeneral.net>).

(1) Pour reprendre la jolie formule de David Dufresne dans son documentaire *Le Pigalle. Une histoire populaire de Paris* (2019).

(2) Cet article ne traite pas du cas, particulier, des think tanks de politique étrangère.

(3) Le premier a été créé par Vinci et travaille sur l'« innovation urbaine ». Le second est un think tank patronal qui promeut la gestion privée des services publics. Cf. Marc Laimé, « [L'Institut de la gestion déléguée, cheval de Troie du libéralisme](#) », Les Eaux glacées du calcul égoïste, 19 juillet 2019.

(4) Lire Laurent Bonelli, « Les architectes du social-libéralisme », *Le Monde diplomatique*, septembre 1998.

- (5) François Cusset, *La Décennie. Le grand cauchemar des années 1980*, La Découverte, Paris, 2006.
- (6) Cf. Julie Gervais, « [Les sommets très privés de l'État. Le "Club des acteurs de la modernisation" et l'hybridation des élites](#) », *Actes de la recherche en sciences sociales*, no 194, Paris, septembre 2012.
- (7) Cité par Pierre Lepetit, « Le rôle des *think tanks* », *Problèmes économiques*, no 2912, Paris, 6 décembre 2006.
- (8) Roger Lenglet et Olivier Vilain, *Un pouvoir sous influence. Quand les think tanks confisquent la démocratie*, Armand Colin, Paris, 2011.
- (9) Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot, « La caste au pouvoir », *Le Monde diplomatique*, février 2019.
- (10) Cf. Yann Le Lann et Benjamin Lemoine, « [Les comptes des générations](#) », *Actes de la recherche en sciences sociales*, no 194, septembre 2012.
- (11) Julia Cagé, *Le Prix de la démocratie*, Fayard, Paris, 2018.
- (12) Olivier Saby, *Promotion Ubu Roi. Mes vingt-sept mois sur les bancs de l'ENA*, Flammarion, Paris, 2012.
- (13) Bruno Amable et Stefano Palombarini, *L'Illusion du bloc bourgeois. Alliances sociales et avenir du modèle français*, Raisons d'agir, Paris, 2017.
- (14) Cité dans « Expertise et démocratie. Faire avec la défiance », France Stratégie, Paris, 2018.
- (15) « ["Regards croisés sur Terra Nova" : le film](#) », Terra Nova, 24 octobre 2018.
- (16) Alexander Zevin, « Terra Nova, la "boîte à idées" qui se prend pour un think tank », *Le Monde diplomatique*, février 2010.
- (17) Pierre Bourdieu et Luc Boltanski, « [La production de l'idéologie dominante](#) », *Actes de la recherche en sciences sociales*, no 2-3, juin 1976.
- (18) Alain Supiot, *Grandeur et misère de l'État social*, Collège de France - Fayard, Paris, 2013.
- (19) Weronika Zarachowicz, « [L'influence des think tanks, cerveaux des politiques](#) », *Télérama*, Paris, 14 décembre 2011.